

## Défendre l'Europe pour changer l'Europe

Les temps sont obscurs en Europe. Les sirènes de l'extrême-droite ont convaincu le Royaume-Uni de tenter le brexit, les dernières élections allemandes ont laissé entrevoir une percée de l'AFD. La Pologne, puis la Hongrie, l'Autriche et maintenant l'Italie ont été peu à peu conquis par l'extrême-droite. En France, si l'extrême droite a été battue, le tableau n'en reste pas moins sombre : l'inscription de l'Etat d'urgence dans la Constitution, la loi Asile et Immigration, la loi Secret des Affaires ou la loi Alimentation ... les défaites législatives s'allongent, constituant autant de reculs fondamentaux pour le maintien des droits, de la solidarité et de la défense de l'environnement. Nul ne pourra désormais fermer les yeux sur la marée fulgurante des droites libérale et populiste en Europe.

À ce repli général sur soi au travers de l'appel sourd du nationalisme s'associe donc l'ouverture grandiose de la politique vers un libéralisme décomplexé et l'avidité des investisseurs dont on attend toujours que leur voracité fasse ruisseler quelques gouttes de bave vers les poches des "sans-dents". Les deux dynamiques cohabitent et devant les affres arrogantes du marché qui balaie l'urgence écologiste et le bouclier social à coup de recettes néo-libérales aussi vieilles que la Dame de Fer et les bouffées haineuses du nationalisme identitaire, l'Europe entière peut avoir la gueule de bois. La gueule de bois des soirées pleines de coups, où l'avortement est remis en cause en Pologne, où un gouvernement qui avait promis de défendre les travailleurs en Autriche vote finalement pour étendre la durée journalière



de travail à 12h, où une nouvelle loi pénalise les ONG venant en aide aux migrants en Hongrie. Cette vague mortifère pour l'Europe fait aussi une autre victime : l'écologie qui continue d'être la grande oubliée.



**Ignorant les injonctions urgentes de la défense du vivant et livré aux forces additionnelles du néolibéralisme et du conservatisme identitaire, le bateau Europe est à la dérive et pourtant jamais la nécessité d'en reprendre le gouvernail n'avait été aussi pressante.**

Jamais la nécessité d'imposer un nouveau souffle ne fut plus flagrante et jamais, devant le brouillard qui encombre notre ligne d'horizon, l'interdiction de toute forme de résignation ne fut plus primordiale. C'est parce que l'ensemble des projets défendus actuellement en Europe oublie la solidarité, les droits et l'alliance fondamentale de l'écologie et du social que notre bataille n'en devient que plus essentielle. C'est parce que dans nos esprits existe, pour la défense du vivant, pour la défense de nos enfants et pour la défense de tous, la responsabilité fondamentale de porter l'alternative que nous tracerons les lignes directrices d'une

Europe retrouvée. C'est parce que l'Europe s'est oubliée, parce qu'elle a égaré ses fondements premiers que sont la solidarité entre les peuples et la défense de l'universalité des droits, que notre devoir est de reconstruire l'Europe en retrouvant l'Europe. Si jamais auparavant la situation de la planète et de l'Europe, avec la régression des droits et la disparition de la biodiversité, ne fut plus grave, c'est pour que l'ensemble des convictions qui tracent les contours de l'écologie politique, de la défense de l'environnement et de notre santé, à la défense de solidarité et des libertés, n'en soient que plus justes, plus impérieuses et plus fortes.

Au-delà du brouillage idéologique de l'extrême-droite ou du vide ronflant de la politique inféodée au capitalisme et aux multinationales, existe l'alternative qui rendra donc l'Europe à elle-même : écologiste et sociale, solidaire et soucieuse de l'intérêt général, libérée des injonctions du marché et de la croissance folle, égalitaire et démocratique. Nous changerons l'Europe parce que nous en connaissons les linéaments fondamentaux.

Nous changerons l'Europe, parce que nous en retrouverons les fondements. Nous changerons l'Europe, parce que nous sommes l'Europe !



# Mon activité au Parlement européen

## Énergie et climat : L'accord sur la gouvernance énergétique de l'Union

Dans la nuit du 19 juin dernier, au terme des très longs mois de négociations, en tant que co-rapporteur du Parlement avec mon collègue Vert luxembourgeois Claude Turmes, nous avons conclu l'accord sur le règlement sur la gouvernance de l'union de l'énergie avec la présidence bulgare de l'Union.

Ce texte ambitieux est la transposition au niveau européen de l'Accord de Paris sur le climat. Il fixe les moyens d'atteindre collectivement nos objectifs climatiques et énergétiques. C'est une victoire pour la protection de la planète, mais aussi pour l'Union européenne.

Ainsi, selon l'accord, INSERT « l'Union doit atteindre 32,5 % d'efficacité énergétique en 2030, qui pourra être révisé à la hausse en 2023, assorti d'un objectif d'économies annuelles réelles de 0,8 % pour les États. Cela s'ajoute à un objectif européen de 32 % d'énergies renouvelables en 2030 », qui augmentera lui aussi en 2023, sous certaines conditions.

Les deux objectifs permettront à l'UE d'augmenter son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % actuel à plus de 45 % en 2030.

Le règlement sur la gouvernance oblige les pays à présenter une première version de leurs plans nationaux énergie et climat avant décembre 2018, puis une version définitive

fin 2019, et fixe un cadre réglementaire visant à s'assurer qu'ils remplissent leurs obligations en matière d'efficacité énergétique et de renouvelables. Nous nous sommes assurés que ce texte inclue un mécanisme capable de garantir une contribution équitable de tous les États membres à la transition énergétique.

Nous avons notamment obtenu l'évaluation à trois reprises du niveau de progression des pays européens vers leurs objectifs 2030 d'énergies renouvelables : ils devront atteindre 18 % de leur objectif 2030 en 2022, puis 43 % en 2025 et 65 % en 2027.

Nous avons également réussi que le règlement sur la gouvernance comporte une définition du principe d'« efficacité énergétique d'abord », selon lequel des mesures d'efficacité énergétique doivent toujours être envisagées avant d'augmenter les capacités de production. Cela impose aux États de considérer l'ensemble des options, et pas seulement la production d'énergie, lors de la rédaction de leurs plans nationaux énergie et climat.

La création obligatoire par tous les États-membres des « dialogue permanent » (qui peut prendre la forme d'un site web ou encore d'une plateforme de consultation publique) est aussi actée. C'est un pas très important pour la démocratie climatique en Europe et nous y tenons tout particulièrement au parlement européen.

Les États européens ont aussi accepté la demande du Parlement d'élaborer un plan stratégique sur les émissions de méthane de l'UE. Une première au niveau européen!

Le règlement sur la gouvernance aborde également les questions de la sécurité d'approvisionnement et de la précarité énergétique. Là aussi, nos demandes ont été prises en compte, les gouvernements devront faire les rapports nationaux sur la pauvreté énergétique et établir les plans nationaux crédibles pour s'y attaquer.

Comme dans toutes les négociations, nous avons aussi fait quelques concessions aux États-membres. Les discussions portaient

notamment sur l'objectif « zéro émissions nettes » et la notion d'un budget carbone.

Enfin, la mention d'un objectif « net zéro » en 2050 au niveau européen ne figure pas dans le texte, comme nous demandions au nom du Parlement européen. Cependant, la Commission doit présenter une stratégie climat à long terme avant la COP24 évaluant ce scénario. La stratégie climat comportera aussi une évaluation du budget carbone de l'UE en phase avec l'accord de Paris. Les États membres, quant à eux, devront atteindre cet objectif « le plus tôt possible ».

La suite : Le Parlement européen votera le règlement sur la gouvernance énergétique en octobre 2018, le Conseil européen l'adoptera ensuite formellement avant son entrée en vigueur.

## Le secret des affaires : une défaite pour la démocratie

La directive sur le secret des affaires poursuit son funeste chemin vers sa transposition nationale. Alors qu'elle était proposée au vote au Parlement Européen en juin 2016, la surprise fut totale de voir certains élus de gauche, comme Isabelle Thomas (Génération.s), Sylvie Guillaume (PS), Guillaume Balas (Génération.s) ou Emmanuel Maurel (PS) s'abstenir ou carrément voter pour.

Si j'ai voté contre, c'est pour la défense de la liberté d'information ! Informer, alerter, révéler ne doivent pas être un délit ! L'adoption de

cette directive par Macron au travers de la loi Secret des Affaires est donc tout bonnement un recul majeur pour les libertés des citoyens et une victoire néfaste pour les lobbys industriels. Comme le souligne une tribune parue en mars et signée par un consortium de journalistes, ONG, associations et syndicats : « Qu'il s'agisse d'informations sur les pratiques fiscales des entreprises, de données d'intérêt général relatives à la santé publique ou liées à la protection de l'environnement et à la santé des consommateurs, les journa-

listes, les scientifiques, les syndicats, les ONG ou les lanceurs d'alertes qui s'aventureraient à rendre publiques de telles informations s'exposeraient à une procédure judiciaire longue et coûteuse, que la plupart d'entre eux seraient incapables d'assumer face aux moyens dont disposent les multinationales et les banques. C'est là le pouvoir de cette loi : devenir une arme de dissuasion massive. ». C'est l'ensemble des pratiques saluaires des lanceurs d'alerte qui sont ainsi visées et mises en dangers par cette loi.

Plus que jamais nous devons défendre la liberté d'information et de divulgation des citoyens. Informer l'opinion publique des pratiques des entreprises ne doit pas être passible de condamnation. Il nous faut retourner la charge des pressions juridiques, et exiger des entreprises qu'elles rendent elles-mêmes des comptes, en toute transparence et en conformité avec l'intérêt général. Quoi qu'il arrive, je soutiendrai les lanceurs d'alerte, les journalistes et les associations ou ONG qui continuent d'informer l'opinion publique.



## Les premiers bilans de la Commission spéciale «Pesticides», envers et contre tout

La Commission spéciale « Pesticides », obtenue après plusieurs mois d'une bataille politique intense contre les lobbys du glyphosate, se révèle malheureusement aussi instructive que l'on pouvait le craindre. Malgré les blocages des députés conservateurs et libéraux, ses auditions nous montrent comment, en réalité, la réglementation nous protège finalement très peu des pesticides les plus nocifs. Une situation insupportable que je suis bien décidée à faire évoluer.

La Commission « Pest » a débuté ses travaux en mars 2018, au terme d'un bras de fer politico-médiatique unique en son genre. Il aura fallu plus d'un million de signataires à la pétition citoyenne européenne « Stop glyphosate », l'ouverture de procès de victimes de cancer aux Etats-Unis, une controverse scientifique entre experts des agences sanitaires européenne et internationales... Enfin le grand déballage des « Monsanto Papers », qui a montré – documents internes à l'appui – les « intox » et les études bidons fabriqués par Monsanto pour dissimuler l'effet cancérigène du glyphosate qui a décidé les groupes politiques du Parlement européen à créer une Commission temporaire, la Commission Spéciale « Pesticides » (PEST), pour faire la pleine lumière sur les conditions d'indépendance et de transparence de la procédure d'autorisation des pesticides dans l'Union Européenne.

D'une durée de 9 mois et composée de 30 membres issus de tous les bords politiques du Parlement européen, la Commission PEST doit rendre ses conclusions en décembre 2018. L'objectif, entretemps, est bien d'améliorer les choses. En passant en revue en particulier, au fil des auditions, toutes les étapes, les moyens mis en œuvre et les différents acteurs impliqués dans le processus de décision. Le rapport final, co-rédigé par un Vert, l'eurodéputé belge Bart Staes, doit comporter des propositions concrètes sur les défaillances dans l'évaluation scientifique, le rôle de la Commission et les potentiels conflits d'intérêt dans les procédures d'approbation et de renouvellement, et le rôle des agences de l'Union Européenne.

### Une commission

### « bloquée » ?

Dans les faits, malheureusement, des auditions très institutionnelles sont privilégiées. La parole critique, celle des ONG ou des experts indépendants, est réduite à son minimum. La priorité est donnée à des acteurs réglementaires comme la Commission ou l'Autorité Européenne de sécurité des aliments (EFSA), à des autorités nationales et à d'autres institutions européennes comme l'Agence Européenne de la Chimie (ECHA), ou bientôt des représentants des Etats membres de l'OCDE, pour une analyse comparative de leur système d'autorisation. Chacun nous assure que tout a été fait dans les règles et que tout va bien dans le système. Circulez, braves gens, il n'y a rien à voir.

La raison de ce surplace tient aux groupes conservateurs PPE, ECR et ALDE (libéral), qui, en coulisse, font bloc et pèsent ainsi, ensemble, autant que tous les groupes politiques restants. Ils parviennent donc à rejeter la plupart des propositions faites par tous les autres : verts, socialistes ou anti-système. Ce sont les gros contre les petits.

### Une procédure d'autorisation « duale »...

Les auditions menées ont néanmoins déjà permis plusieurs prises de conscience. Celles par exemple du rôle-clé des pays dans les autorisations de produits. Car si la molécule chimique de l'herbicide lui-même, ce que l'on appelle la substance active, est bien évaluée et autorisée à l'échelle européenne, ce sont les États qui décident des produits

autorisés à être sur le marché. Cette division des tâches ne fonctionne pas d'ailleurs. Il faudrait, comme dans le cadre de la législation Biocides, que les produits (qui associent substance active et co-formulants), soient évalués à l'échelle de l'Union. Les co-formulants s'avèrent des substances actives comme les autres, dont la toxicité doit être évaluée.

INSERT «*Nous avons appris aussi que la combinaison substance active additionnée de ses co-formulants peut se révéler 1 000 fois plus toxique que la substance active isolée.*»

Les produits sur le marché constituent donc, de fait, de puissants « effets cocktails » dont l'évaluation complète reste à la seule appréciation des Etats. Ne parlons même pas d'évaluer l'effet cocktail des différents produits présents sur le marché, on en est loin...

### L'effet cocktail des réglementations ?

La Commission PEST, en revenant sur chacune des étapes de la procédure d'autorisation, nous a aussi permis de prendre conscience des multiples dérogations, autorisations provisoires, situations d'urgences, mesures d'urgence, usages mineurs, reconnaissance mutuelle, commerce parallèle, restrictions d'usages... qui constituent autant de moyens réglementaires « exceptionnels » d'autoriser des produits non homologués ou contenant des substances non autorisées. Une substance ou un produit interdit peut donc être autorisé sous certaines conditions. C'est ce qui se déroule en Roumanie par exemple pour les néonicotinoïdes. D'autres sont

autorisés alors que l'expertise européenne de l'EFSA atteste qu'il manque des études pour jauger de l'effet réel de la substance à approuver... Autorisons-la, en attendant, les études confirmatoires suivront, cinq ou six ans plus tard, pour venir confirmer ou non les usages homologués. De tels exemples, nous pouvons maintenant vous en citer à foison.

La situation peut paraître encore plus insensée lorsque l'on apprend qu'une même substance peut être interdite par une réglementation, mais autorisée par une autre... Ou encore que les doses de résidus d'un pesticide diffèrent selon la réglementation appliquée, permettant qu'une même substance puisse avoir plusieurs seuils maximum tolérés. Oui, sur le terrain, dans la nature, les règlements ne sont pas étanches. Ils s'additionnent et se contredisent. Pendant que la nature, l'eau, les pollinisateurs, la vie trinquent de nos règles phytosanitaires aussi ubuesques que kafkaïennes !

Comment prétendre alors vouloir limiter l'usage des pesticides ? Comment s'étonner dans ces conditions que la consommation de produits phytosanitaires, en Europe et en France, ne cesse d'augmenter au lieu de diminuer ? Plus largement, à mi-mandat, la Commission Pest nous enseigne que le système européen d'autorisation des pesticides, pourtant réputé le plus sûr du monde, nous protège en réalité très peu. Les mailles du filet sont très grosses et remplies de trous trop nombreux. Il nous reste quelques mois maintenant, élus écolos et sensibles à la protection de la santé, pour faire évoluer le système et soutenir les partisans d'une sortie du « tout pesticides ». Notre bataille n'est pas terminée.



# Une autre Europe est possible

## Changeons notre politique d'aide au développement !

### La fin et les échecs de l'accord de Cotonou

Outil majeur de négociation entre l'Union Européenne et les pays en voie de développement, l'accord de Cotonou est désormais en passe d'être révisé. Entré en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2003, cet accord avait pour objectif d'encadrer les relations économiques avec l'UE et les programmes d'aide au développement afin de renforcer le secteur privé, d'améliorer les services sociaux, de favoriser l'intégration régionale, de promouvoir l'égalité des chances femmes-hommes et même de protéger l'environnement. Moins de 15 ans après la mise en vigueur de cet accord, force est d'en constater néanmoins

l'échec cuisant pour l'ensemble des pays en voie de développement. Comme souvent, les politiques mises en œuvre via les accords de Cotonou n'ont pas vraiment profité aux pays d'Afrique qui ont subi de plein fouet les procédures de libéralisation croissante de leurs économies prévues par les accords. L'intégration économique aux normes de l'OMC prévues via la mise en œuvre des Accords de Partenariat Économique se sont apparentés à une forme de chantage où l'aide au développement était instrumentalisée pour forcer l'ensemble des pays de la zone Afrique / Caraïbes / Pacifique (ACP) à

accepter de devenir de nouveaux marchés soumis aux réglementations néo-libérales du commerce international. Plus de 10 ans après la mise en place des premiers Accords de Partenariat Économique, quels résultats dans la lutte contre la pauvreté, la transition énergétique, la lutte contre le dérèglement climatique, contre les inégalités sociales ou en faveur de la sécurité alimentaire ? Aucun. Pire encore, le nombre de décès dus à la malnutrition dans le monde a augmenté pour la première fois en 2017 depuis plus de 40 ans, à cause d'une déstabilisation croissante de nombreux pays ACP en proie à des

conflits que nous contribuons à alimenter en Libye ou au Yemen bombardé par des armes que la France continue de vendre à l'Arabie Saoudite, et des conséquences de plus en plus lourdes du dérèglement climatique qui provoque sécheresse, exode et famine au Nigéria, en République Démocratique du Congo, au Tchad ou au Soudan. Cette explosion de la malnutrition doit nous interroger sur notre modèle de coopération et l'importance que nous attachons à l'exportation de notre modèle économique.

### Les politiques migratoires gangrènent l'aide au développement

Par ailleurs, depuis 2015 et celle ??? que l'on a faussement appelée la crise des migrants, l'ensemble des politiques d'aide au développement se retrouvent instrumentalisées pour servir les intérêts européens en matière de « gestion des flux migratoires ». Le premier axe du Fond Fiduciaire d'Urgence

s'oriente maintenant vers le financement de programmes qui visent à renforcer la sécurité des frontières ou la « lutte contre l'immigration irrégulière ». La Libye, le Soudan ou le Niger profitent largement de ces nouvelles orientations financières de l'aide au développement. Pourtant, Omar El Béchir, président

du Soudan depuis 1989 est sous-mandat d'arrêt de la Cour pénale internationale pour crime contre l'Humanité ; la Libye est un pays profondément déstabilisé, gouverné par une série de milices n'ayant aucune considération pour le respect des conventions internationales comme le montre très bien

l'attitude des « Gard-Côtes » libyens que les pays européens forment, financent et ravitaillent ; et Mahamadou Issoufou, président du Niger depuis 2011, en pleine dérive dictatoriale, musèle la société civile et retient à ce jour 26 membres d'ONG internationales en prison.

### Repenser nos relations pour une coopération internationale plus solidaire !

L'ensemble de ces considérations doivent nous alerter pour entamer une gestion de l'aide au développement et des relations entre l'UE et les pays ACP. Au Parlement européen la droite voulait voter pour un nouvel accord renforçant les Accords de Partenariat Économique. J'ai voté contre, consciente qu'il nous faut changer de modèle !

*INSERT Nous devons défendre une aide au développement respectueuse de la volonté des peuples en privilégiant les partenariats avec la société civile ; nous devons œuvrer, ensemble, au respect des droits humains et cesser de collaborer ouvertement avec des dictatures en ne pensant qu'à nos propres intérêts ;*

nous devons cesser d'exporter un modèle économique fait de croissance et de grands projets, incapable de lutter efficacement contre la pauvreté et les inégalités, et promouvoir un modèle respectueux des peuples, de leur mode de vie, de leurs terres et véritablement tourner vers la transition énergétique, la protection de l'environnement, le respect

des droits humains et l'éradication des inégalités, de la faim ou des conflits. Il nous faut une remise à plat de nos relations pour entamer une coopération plus solidaire et respectueuse de l'intérêt des citoyens.

## Construire une politique européenne d'accueil !

### Notre expédition à Menton et Vintimille, théâtre de la répression aux frontières

*J'eus la chance de coorganiser, fin mars, une visite surprise dans les centres de la Police aux Frontières dans le Sud de la France près de la frontière italienne à Menton, avec Guillaume Gontard, Sénateur de l'Isère, Myriam Laidouni-Denis (Conseillère régionale en Rhône-Alpes Auvergne), Martine Landry (militante à Amnesty International), Pierre-Alain Mannoni (association Roya Citoyenne), Maître Mireille Damiano et l'association Anafé.*

J'avais eu vent des pratiques illégales de la Police aux Frontières depuis fort long-

temps dans un territoire où le propre préfet avait déjà été multiplement condamné par le Conseil d'État. Ce que nous avons pu y découvrir est néanmoins glaçant !

Les policiers sont épuisés d'obéir à des ordres contraires au droit, inutiles et aberrants d'inhumanité. Chaque train en provenance d'Italie est inspecté par les deux camions de CRS posté à la gare de Menton, contrôle au faciès, renvoi sans sommation vers la frontière. À la zone d'attente de la gare de Menton Garavan les ordres placardés au mur sont clairs : « si presse sur place, pas d'embarquement

de mineurs dans les trains pour Vintimille (Italie) ». Car les mineurs jouissent normalement de dispositions légales spécifiques que les policiers à Menton se gardent bien de respecter : pas de respect du jour franc, pas de traducteurs, pas d'accompagnement social... L'ensemble de la procédure consiste à délivrer une notification de refus d'entrée sur le territoire pré-coché et préremplie par les policiers eux-mêmes, à toutes les personnes qu'ils arrêtent. Sur ces mêmes notifications, la date de naissance est constamment modifiée afin de transformer administrativement

les mineurs en majeurs et faciliter ainsi leur renvoi sans recours possible. Des mineurs de 15 ans, 16 ans sont ainsi arrêtés tous les jours et incarcérés d'office dans les zones de privation de liberté de la Police aux Frontières, sans qu'aucun de leurs droits ne soient respectés, afin de les renvoyer vers l'Italie dès que possible. Des enfants qui, ayant traversé la terre entière, retournent alors sur leurs camps de fortune à Vintimille (Italie), sous le pont de l'autoroute, jusqu'à tenter 2 fois, 3 fois, 4 fois par jour de traverser à nouveau la frontière vers la France.

### Macron : l'inhumanité dans la répression

Depuis les condamnations de l'ONU en novembre concernant la situation désastreuse des migrants à Calais, toute la politique de Macron nous entraine vers une accumulation de catastrophes où l'on s'enfoncé toujours plus loin dans les sentiers abjects de la barbarie : le projet de loi Warsmann permet d'enfermer les personnes dublinées, la

circulaire Collomb permet à la police d'inspecter les Centres d'Hébergement d'Urgence pour y débarquer les Sans-Papiers, la loi Asile et Immigration réduit les délais de dépôts de la demande d'asile, refuse de considérer qu'un pays persécutant les personnes homosexuelles n'est pas un pays sûr, augmente le temps d'incarcération pour les renvois.

*INSERT "Nous continuons d'enfermer de plus en plus de mineurs isolés malgré les multiples condamnations de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, nous continuons de coopérer avec les garde-côtes libyens malgré leur manque flagrant de respect des normes internationales" pour renvoyer les migrants en Libye où la torture, les viols de masse*

et la vente en esclave les guettent, nous continuons de bafouer les droits à Briançon où le dégel des neiges en montagne laisse désormais entrevoir des corps, nous refusons d'accueillir l'Aquarius et les autres bateaux de sauvetage qui continuent, seuls, de sauver des vies en méditerranée...

### L'Europe, l'ombre d'elle-même

En Europe la situation est périlleuse. Pour maintenir son gouvernement en place, Merkel a scellé un accord avec le Parti Social-Démocrate et l'Union Chrétienne-Sociale qui

met fin à sa politique d'ouverture. L'Autriche, la Hongrie, la Pologne et désormais l'Italie sont tombés entre les mains de l'extrême-droite, soucieuse de maintenir leur domina-

tion électorale sur la peur de l'autre. Et alors que le Parlement européen avait donné son accord pour sa révision profonde, l'UE continue d'appliquer l'absurde Règlement Dublin,

de financer des opérations de fermeture des frontières en Afrique et en Turquie facilitant quasi directement les dérives dictatoriales d'Erdogan.

### Changer de logiciel pour une politique d'accueil

Pourtant, le focus établi autour des migrations ne doit pas éluder les faits qui entourent le phénomène : seul une infime partie des réfugiés viennent en Europe. Au plus fort de ce que l'on a faussement appelé « la crise migratoire », en 2016, ce sont 1,6 millions de personnes qui ont cherché refuge sur un continent de 700 millions d'habitants. C'est à Calais, où la municipalité est déterminée

à les traquer que des problèmes de soif, de faim et de sécurité se sont fait sentir ; c'est à Grande-Synthe, où l'accueil devint une politique, que nos valeurs fondamentales furent défendues. En somme, c'est lorsque l'on accueille que l'humanité se fait jour dans le visage de l'autre. L'Europe s'est fondée, au sortir de la Seconde Guerre mondiale, sur la défense de l'humanité et de la solidarité entre

les peuples. Nous ne pouvons continuer à nous servir du désert et de la Méditerranée comme de cimetières géants en espérant du même coup que les flots ou les dunes de sables éludent nos responsabilités à jamais. Il est temps de construire une politique européenne d'accueil et de solidarité, de sortir de l'entre soi et du piège du nationalisme, de soutenir l'idée que c'est en défendant

l'universalité des droits et l'inaliénabilité de la solidarité envers toutes et tous que nous sortons de cette « crise politique ». Une politique d'accueil n'est pas seulement que la seule issue viable compte tenu des défis qui se présentent à nous, elle est aussi la seule qui nous permette de garder la tête haute en ramenant l'Europe à elle-même.



## **Un printemps chargé pour les lanceurs d'alerte !**

### **Une victoire pour la démocratie !**

Les six premiers mois de l'année 2018 auront constitué une période chargée pour tous les lanceurs d'alerte partout en France avec des victoires judiciaires pour la plupart d'entre eux. Citons d'abord Nicole Briend, valeureuse militante d'Attac convoquée au tribunal de Carpentras en février dernier. Elle s'était engagée dans une action pacifiste contre une enseigne de BNP Paribas à Carpentras au sein d'une campagne générale de l'association contre l'évasion fiscale. Elle sera finalement relaxée en juin, tout comme Attac, en procès contre la marque Apple, toujours dans le cadre de sa lutte contre l'évasion fiscale. Le TGI de Paris ayant considéré que les actions pacifiques de l'association contre l'évasion fiscale « relèvent de l'intérêt général ». Une grande victoire qui vient saluer un combat essentiel pour notre démocratie ! Je salue le combat de ces militants et d'Attac pour en finir avec l'évasion fiscale qui coûterait chaque année environ 1000 milliards d'euros à l'Union Européenne selon un rapport de Tax Justice Network pour la Commission Européenne et environ 80 milliards à la France selon le Syndicat des Finances Publiques Solidaires.



# Mes combats sur le terrain



Une réunion publique a été organisée dans le cadre de la Marche des Cobayes le 21 mai à Pontcharra pour échanger sur les conséquences de l'arrivée au pouvoir du Mouvement 5 étoiles. J'étais accompagnée de Daniel Ibanez, le spécialiste des lacunes du Lyon Turin, et référent transport des Amis de la Terre.

Avec la Marche des Cobayes sur les terres des paysans menacés d'expulsion par le projet.

## Nucléaire : de l'extraction à l'enfouissement STOP aux pollutions durables !

Le rapport de la Commission d'enquête sur la sûreté des installations nucléaires du 5 juillet exprime clairement les limites des centrales françaises, et leur dangerosité. Ce rapport souligne l'urgence de la situation, et la folie de continuer l'utilisation de l'énergie nucléaire. Au-delà des enjeux de sûreté nucléaire, j'ai pu à nouveau constater les dangers et pollutions provoqués par l'extraction des ressources puis par l'enfouissement des déchets. Nous sommes allés visiter avec

la Marche des Cobayes les conséquences désastreuses sur l'environnement des anciennes mines d'uranium des Bois Noirs, situées à seulement deux heures de Lyon. Les habitations proches sont encore contaminées, et les impacts sur la santé sont aussi bien sûr bien présents. Et si les impacts en France sont terribles, la situation au Niger est d'autant plus préoccupante ! Areva exploite les ressources d'uranium du pays, avec l'accord du gouvernement français, sans que

## Le Lyon-Turin enfin au bout du tunnel ?

Tandis que les associations continuent la lutte contre le projet, avec notamment trois nouveaux recours contre la prorogation de la déclaration publique déposés en février 2018, le projet se retrouve remis en cause à la suite des élections italiennes. L'arrivée au pouvoir du Mouvement 5 étoiles semble condamner le Lyon Turin, déjà en mauvaise posture. Le pays doit saisir cette opportunité pour abandonner les travaux inutiles ! Les médias et les supporters du projet ont affirmé que l'Italie devrait payer des sanctions si le gouvernement décide de se retirer du projet, c'est un mensonge puisque le traité entre la France et l'Italie ne mentionne aucune représailles. De la même manière, la France doit se désengager puisqu'elle n'a pas les moyens de financer les travaux faramineux envisagés. Alors même que la ligne existante

peut dès à présent réduire la présence des camions dans les vallées. Ainsi, je pense que les élections italiennes offrent l'opportunité d'abandonner définitivement ce projet. Il est néanmoins déplorable que le Mouvement 5 étoiles ait dû s'allier avec l'extrême droite pour atteindre ces résultats, en faisant des compromis inacceptables provoquant la souffrance et le désespoir pour de nombreux migrants bloqués à leurs frontières. La collaboration avec ce gouvernement de coalition sera donc prudente, mais je ne peux que me réjouir s'ils suivent leurs convictions et enterrent définitivement le Lyon-Turin. Côté français, nous restons dans l'attente de la décision du Conseil d'Etat sur les recours déposés, en espérant qu'ils reconnaissent enfin l'illégalité de la déclaration publique faite il y a plus de dix ans.



Marcheuse de la marche des cobayes lors de son passage devant la centrale du Bugey.



Déchets nucléaires qu'AREVA a « enfouis » en construisant un barrage.



# dans le Grand Sud-est

PHOTO VISITE MED

## Visite citoyenne des institutions européennes

Je vous parle souvent de la Maison de l'Europe Drôme Ardèche dont je suis la présidente fondatrice. Les 10 et 11 juillet, j'ai eu le plaisir de les inviter, avec nos homologues de Lyon et de l'Ain au sein des institutions européennes à Bruxelles. Je dispose en effet de parrainages me permettant de faire découvrir l'UE aux citoyens. Ils ont pu avoir l'opportunité de visiter la Commission et d'en comprendre les rouages, de rencontrer la chargée de mission santé, Fanny Tissier, pour la Représentation des Institutions Françaises de sécurité sociale auprès de l'UE, d'échanger avec

la délégation de la région Auvergne-Rhône-Alpes auprès de l'UE, et bien sûr de découvrir le Parlement Européen. Les échanges et réflexion suivant ce voyage permettent aux Maisons de l'Europe de la région de mieux cerner l'UE, afin qu'ils puissent à leur tour transmettre ce savoir. Il est essentiel d'expliquer le fonctionnement des institutions européennes aux citoyens, afin de pouvoir reconstruire l'Europe tous ensemble et faire de l'UE une Europe sociale, une Europe des peuples, une Europe qui protège. La compréhension de ce système complexe et bureau-

crate est le premier pas vers des actions citoyennes pour l'évolution du projet européen. Critiquer l'Europe est le seul moyen de la faire perdurer. En août, un prochain groupe aura la chance d'effectuer cette visite, il s'agit des jeunes en stage de réorientation à la « La Place des Possibles ». Cet espace créatif, solidaire, culturel et connecté s'inscrit dans le cadre de la requalification d'une ancienne usine de tissage à Saint-Laurent-en-Royans. Les stagiaires ont eu plusieurs interventions pour apprendre la notion de citoyen européen, ce voyage est la consécration de leur

apprentissage. Ces jeunes se reconstruisent, et peuvent de la même manière nous aider à reconstruire l'UE.

Si vous souhaitez prendre part à la visite des institutions européennes, une nouvelle visite pour les militant-es est prévue en octobre, **n'hésitez pas à participer en envoyant un mail à l'adresse suivante :**  
[michele.rivasi@europarl.europa.eu](mailto:michele.rivasi@europarl.europa.eu)



Pour la première fois ENEDIS a accepté de participer à un débat contradictoire sur le compteur LINKY à l'invitation de la Commission Nationale du Débat Public et de la ville de Malakoff. Plus de 250 personnes étaient présentes pour écouter notre débat et poser leurs questions à ENEDIS.

## LINKY : La plus grande action en justice groupée !

ENEDIS ne respecte pas la directive européenne du 13 juillet 2009 qui demande que « les Etats membres veillent à la mise en place de système intelligents de mesure qui favorisent la participation active des consommateurs » en proposant un appareil qui ne sert pas au consommateur. ENEDIS ne respecte pas non plus les consommateurs en installant les compteurs en force chez les citoyens qui lui avaient pourtant explicitement demandé par courrier recommandé de ne pas l'installer. ENEDIS respecte encore moins les personnes électro-hypersensibles qui ont demandé, certificat médical à l'appui, de ne pas installer le compteur dans leur domicile. Ce compteur n'est pourtant pas obligatoire, c'est pourquoi nous avons collectivement décidé, lors d'une réunion publique que j'ai organisée à Valence, d'engager des poursuites judiciaires auprès d'ENEDIS.

Cette action en justice sera une grande première en France, ENEDIS sera assignée dans 22 tribunaux locaux, dont celui de Valence où près de 450 plaignants se sont mobilisés ! L'audience à Valence aura lieu le 22 août ! S'en suivra une procédure judiciaire dont le résultat sera connu, je l'espère, avant la fin de l'année.

**Ce compteur LINKY est une véritable gabegie financière, c'est nous, consommateurs, qui allons payer pour un appareil qui ne servira qu'à fournir nos données à ENEDIS et ne permettra absolument pas d'engager une véritable transition énergétique. Sans parler des conséquences sanitaires de l'ajout d'ondes électro-magnétiques constantes au smog ambiant !**

Ainsi, le 04 juillet 2018, avec plus de 5000 citoyens nous avons envoyé une mise en demeure à ENEDIS pour qu'elle cesse le déploiement des compteurs LINKY. C'est la concrétisation du long travail que nous avons mené avec nos avocats : Corinne Lepage, Arnaud Durand et Christophe Leguèvaques pour grouper les plaignants, constituer les dossiers et affiner les arguments !

**Je suis d'ailleurs ravie que EELV nous soutienne dans ce combat contre ce compteur en ayant pris officiellement position contre dans la motion que je vous invite à consulter sur le site [www.eelv.fr](http://www.eelv.fr) : « Le compteur électrique LINKY n'est pas le bon outil pour une véritable transition énergétique ! »**

## Vers la reconnaissance de l'électro-hypersensibilité ?

L'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) m'a invité à la présentation de son rapport d'expertise sur l'électro-hypersensibilité (EHS).

Ce rapport va dans le bon sens, avec une reconnaissance de la réalité des symp-

tômes des EHS et la volonté d'une véritable information et formation du corps médical et du monde professionnel, à travers la sensibilisation de l'inspection du travail, des maisons du handicap et la mise à disposition de poste de travail adapté.



Il faut bien comprendre que **l'électro-hypersensibilité nous concerne tous**. Ce syndrome toucherait, selon le rapport environ 5% de la population à des degrés de gravité plus ou moins aigus.

En ce qui concerne la relation de cause à effet, l'avis de l'ANSES reste au milieu du gué, constatant globalement que les études manquent de clarté et appelant à la mise en place d'infrastructures de recherche pérenne et pertinente, permettant notamment de mieux suivre l'état de santé des personnes exposées et non exposées, qu'il s'agisse des transformateurs et des câblages électriques source de basses fréquences ou des micro-ondes du téléphone portable, du wifi, du Bluetooth et de la forêt des objets communicants qui utiliseront la 5G.

On peut regretter d'ailleurs que le déploiement annoncé de la 5G

et de la pollution électromagnétique généralisée qu'elle va ajouter se déroule sans la moindre étude d'impact préalable sur le vivant. La technique est prête mais on ne dispose d'aucune donnée de la part des industriels ni d'aucune étude d'impact sur des cellules animales, humaines ou végétales, comme si l'on ne voulait pas savoir les effets biologiques de ces nouveaux rayonnements. En se privant de ces tests en amont, ce seront les EHS et les autres victimes des ondes qui nous alerteront en aval. Encore une fois, on met la charrue avant les bœufs !

Je suis ravie également que l'ANSES soutienne dans son rapport le projet que nous portons dans les Hautes-Alpes avec l'Association Zones Blanches que je préside : un centre médico-social de séjour et de recherche consacré aux personnes EHS.

### RASSEMBLEMENT

5 ET 6 OCTOBRE

Nous organisons un grand rassemblement les 5 et 6 octobre sur le futur site dédié aux EHS à Saint-Julien-en-Beauchêne : conférences, visites du site et présentation en avant-première du travail d'enquête que nous avons mené auprès de plus de 700 personnes EHS.

Plus d'informations sur notre site : [www.asso-zonesblanches.org](http://www.asso-zonesblanches.org)





### Brève place Manouchian :

Le 14 juin dernier, j'ai organisé avec EELV Valence et l'association Banc Public une réunion publique pour discuter de l'avenir de nos centres-villes et pour défendre la Place Manouchian, une place en perdition à Valence que la municipalité veut transfor-

mer en parking... Je suis convaincue que la redynamisation des centres-villes ne se fera pas par la voiture, mais bien par la création d'espace vert et de convivialité ! Les études montrent que les achats sont plus fréquents par les piétons ! Bien sûr, le maire actuel

continue son projet sans écouter la voix des citoyens souhaitant participer à l'aménagement de leur ville.

PHOTO MANOUCHIAN

### La dépollution des sites d'uranium au Kirghizistan

Les 14- 18 mai 2018, invitée par la Commission européenne, je me suis rendue au Kirghizistan pour visiter le site d'enfouissement d'uranium de Mailuu-Suu et pour participer à une conférence internationale sur les déchets d'uranium dans la capitale Bishkek.

Après l'effondrement de l'Union soviétique, les pays de l'Asie centrale ont hérité d'environ un milliard de tonnes de déchets radioactifs et chimiques extrêmement dangereux et hautement toxiques. Tout ceci est laissé à l'abandon et entassé dans les différents sites d'enfouissement de déchets dans la vallée géostratégique de Fergana, grenier à blé de toute l'Asie centrale. Dans cette région sismiquement active, qui connaît de fortes pluies causant érosions, coulées de boue et glissements de terrain, beaucoup de ces sites d'enfouissement représentent un danger réel. Si nous n'agissons pas, le déversement

des déchets toxiques et radioactifs dans les rivières de zones fortement peuplées ne tardera pas.

L'Union européenne et ses partenaires internationaux travaillent avec les pays d'Asie centrale sur un vaste programme et ont déjà identifié les zones affectées et les conditions techniques nécessaires pour leur dépollution efficace.

Le 8 novembre 2018 à Londres, une conférence à haut niveau des donateurs internationaux sera organisée sur la réhabilitation environnementale des sites d'uranium en

Asie centrale. Actuellement, il manque encore 70 millions d'euros supplémentaires à mobiliser par la communauté internationale (l'UE a déjà mis à disposition 15 millions d'euros).

Notre visite s'est inscrite dans l'objectif de faire connaître au grand public cette initiative internationale menée par l'Union européenne de dépollution des sites d'uranium en vue d'obtenir une plus large solidarité internationale. Mais aussi, identifier les besoins les plus urgents en équipement des hôpitaux locaux pour une meilleure prise en charge des populations locales.

### L'inauguration de l'hôpital de la ville d'Ivankiv et visite de la zone d'exclusion de Tchernobyl

Le 9 juillet 2018, avec ma collègue socialiste Julie Ward au Parlement européen, je me suis rendue en Ukraine pour constater les résultats du projet de l'Union européenne « Programmes environnementaux et de santé dans la zone d'exclusion de Tchernobyl ».

Ce projet lancé officiellement en 2013 vise à réduire le niveau de rayonnement auquel les personnes vivant à proximité de la zone d'exclusion sont exposées et à atténuer les effets d'une telle exposition. L'idée de ce projet est née quand j'ai rencontré le professeur Yuri Bandajewsky en 2009.

Depuis, on a travaillé d'arrache-pied avec la Commission européenne pendant presque dix ans. Ses principaux résultats sont la fourniture d'équipements médicaux et de laboratoire modernes à un hôpital de district dans la ville d'Ivankiv, la construction d'une serre pour assurer l'alimentation saine des enfants et d'un incinérateur de bois contaminé dans

la zone d'exclusion de Tchernobyl, la création d'un centre d'information sur les risques radiologiques et le lancement d'une étude long terme sur la santé des enfants dans le district d'Ivankiv.

Une belle réussite pour les Verts au Parlement européen!

### Victoire historique pour la solidarité et l'hospitalité !

Cédric Herrou et Pierre-Alain Mannoni arrachent une victoire historique dans la longue lutte contre le délit de solidarité. Le Conseil Constitutionnel a en effet considéré

que l'aide apportée aux migrants pour des raisons humanitaires ne peut constituer un délit car elle relèverait du « Principe de Fraternité ». Cette décision nous rappelle que notre

combat pour une politique d'accueil est un combat pour la justice et qu'au fond de nos principes fondamentaux se trouve le devoir d'hospitalité et de solidarité !

### Pas de victoire pour EDF dans le procès contre Greenpeace

Le procès des militants de Greenpeace qui s'étaient introduits dans la centrale nucléaire de Cruas-Meysses le 28 novembre 2017 a malheureusement abouti à des condamna-

tions. Mais malgré la volonté d'EDF, aucun d'entre eux n'a été condamné à de la prison ferme. Les actions de Greenpeace montrent, s'il le fallait encore, la faiblesse impression-

nante des dispositifs de sécurité des centrales nucléaires françaises !

### La "réformite" macronienne et la mise en péril de notre modèle social

Depuis l'élection d'Emmanuel Macron les réformes n'ont cessé de pleuvoir. La nouvelle loi travail adoptée par ordonnances, la baisse des APL, la hausse de la CSG, l'inscription de l'Etat d'urgence dans la constitution, la fin de l'ISF, la baisse des subventions aux associations dans la loi finance, la sélection à l'université, la réforme de la SNCF, la loi Asile et Immigration, la loi Alimentation, la loi ELAN, la fin du projet d'aéroport puis la répression à Notre-Dame des Landes, puis à

Bure, la circulaire Buzin et les 960 millions de coupes dans les Hôpitaux et la santé publique, la vente d'armes qui prospère pour renforcer les exportations d'huile de palme, la loi secret des affaires, les projets d'extractions d'or et de pétrole en Guyane, la reconduite du glyphosate.... Autant de projets qui constituent de plus en plus de reculs notoires pour la démocratie, l'écologie et nos libertés.